

Contrats de bon usage des produits de santé Bourgogne

Analyse des rapports d'étapes
annuels 2006

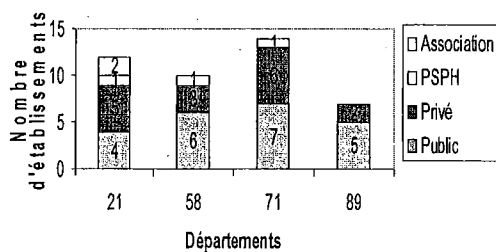
1

Etablissements de Bourgogne ayant une activité MCO

■ 45 établissements
MCO

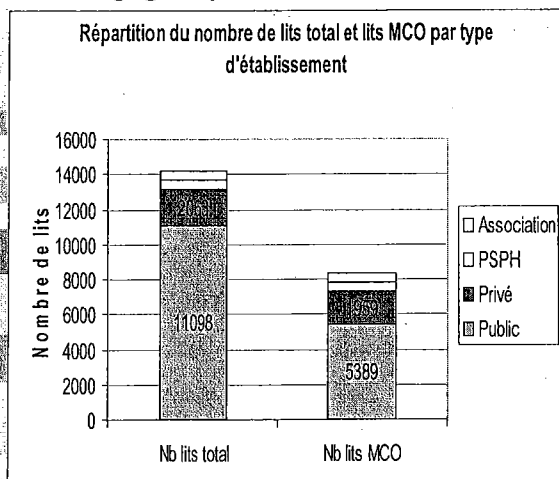
- 24 Etb publics
- 16 Etb privés
- 2 Etb psph
- 3 Associations
(2 IRC et 1HAD)

Répartition des 45 établissements de santé
(structures de soins) ayant une activité MCO en
Bourgogne



2

Nombre de lits totaux et lits MCO des établissements de Bourgogne ayant une activité MCO par secteur d'activité



14.160 lits

7.854 lits
MCO

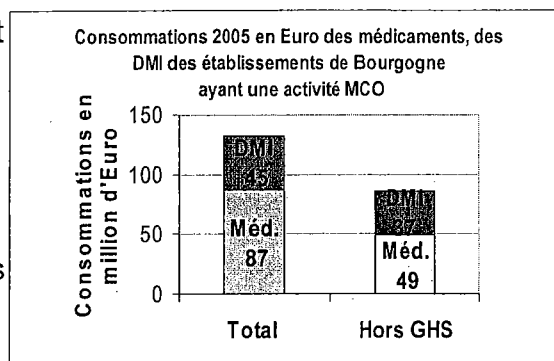
460 patients
IRC et HAD

3

Consommations en Euro TTC des médicaments et des DMI des établissements avec une activité MCO

Médicaments et
DMI:
132 millions
d'Euro

Dont 86 millions
produits hors
GHS

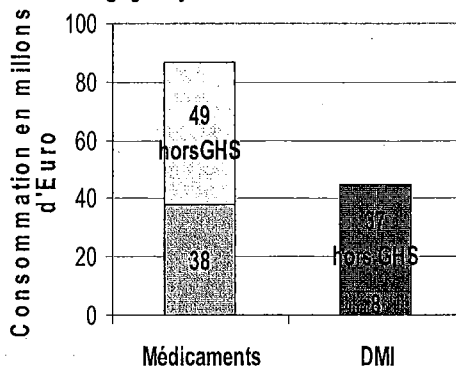


4

Consommations en Euro TTC des médicaments et des DMI

- Médicaments:
87 millions
d'euro
dont 1/2 hors GHS
- DMI:
47 millions
d'euro
dont 4/5 hors GHS

Consommations 2005 en millions d'euro des
produits de santé des établissements de
Bourgogne ayant une activité MCO



5

Rapports d'étape annuels (REA)

Synthèse de la réalisation des objectifs

6

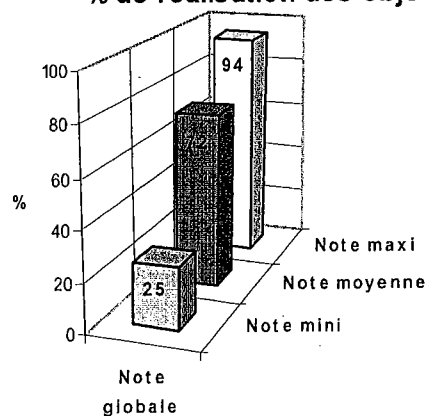
Rappel des items des contrats de bon usage

- Sécurisation des circuits des médicaments et des DMI
- Informatisation des circuits des médicaments et des DMI
- Développement de la qualité
- Développement des pratiques pluridisciplinaires
- Suivi des médicaments et des DMI hors GHS

7

REA 2006: notation globale

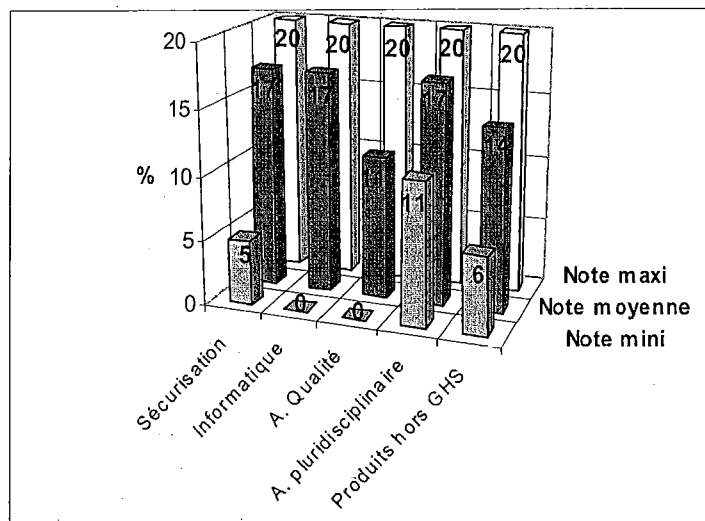
Rapports d'étape annuels 2006,
% de réalisation des objectifs



8

REA 2006

Réalisation des objectifs par chapitre



9

Sécurisation des circuits de prescription

de la prescription à la dispensation des médicaments

■ Rappel de définitions:

- **1- Prescription:** acte médical
- **2 - Dispensation à délivrance nominative**
à partir de chaque prescription analysée par le pharmacien, les médicaments sont préparés à la PUI pour chaque patient
- **2 - Dispensation à délivrance globalisée**
à partir d'un ensemble des prescriptions analysées par le pharmacien, la somme des médicaments est calculée et les médicaments délivrés globalement au secteur d'activité
- **2 - Distribution globale**
les médicaments sont délivrés sur la base d'un bon de commande, sans transmission de l'ordonnance par le secteur d'activité
- **3 – Administration:** acte infirmier ou médical

10

Sécurisation des circuits de prescription du médicament

de la prescription à la dispensation

Nombre de lits MCO en région Bourgogne 7.854	Nb de lits MCO	% de lits MCO
Prescription complète transmise à la pharmacie	1.283 / 7854	16 %
Prescription complète avec analyse pharmaceutique (dispensation à délivrance globalisée et nominative)	720 / 7854	9%
Prescription complète et dispensation à délivrance nominative	91 / 7854	1 %
Distribution globale	7.043	90 %

11

Sécurisation des circuits de prescription

Unité de Reconstitution des Chimiothérapies (URC)

- | | |
|--|--|
| <p>■ 26 étb administrent → de la chimiothérapie anticancéreuse</p> | <p>■ 15 étb possèdent une URC de CT</p>
<p>■ 11 étb n'ont pas d'URC dont 3 centres hospitaliers « pivot »</p> |
|--|--|

12

Informatisation

circuit du médicament

Nombre d'établissements ayant une informatisation du circuit du médicament	14 / 45	30%
Nombre de lits MCO avec prescription complète qui arrive à la pharmacie	340 / 7850 lits MCO (3 étb)	4 %
Nombre de lits MCO avec enregistrement informatique de l'administration	135 / 7850 lits MCO	1,7 %
4 Cristalnet, 3 Pharma, 3 Crossway, 1 medxpert, 1 Disporao, 1 Siemens, 1 ?	Nombreux problèmes d'interfaçage des logiciels	

Tous des établissements publics, sauf 1 privé

13

Informatisation

■ URC de chimiothérapie

- 26 étb activité de CT
(dont 15 ont une URC)
- 6 étb ont informatisé la CT
(dont 5 ont une URC)

Niveau d'informatisation des URC de chimiothérapie			
	Prescription	Préparation	Administration
2 étb	oui	oui	oui
1 étb (sans URC)	oui	oui (infirmière)	oui
3 étb	non	oui (retranscription)	non

Aucune clinique avec une activité de CT
n'est informatisée

■ Circuit des DMI

14 établissements:

- disposent d'un logiciel de gestion
(dont 10 sont des cliniques)
- qui assurent la traçabilité de l'implantation

14

Développement de la qualité

■ Traçabilité des DMI

Tous les étb posant des DMI assurent leur traçabilité

■ Mise en place d'audit des circuits des produits de santé

- 20 étb assurent des audits
- 5 étb en projettent
- 17 n'assurent pas d'audit

15

Développement de la qualité

COMEDIMS en nb d'établissements dont HAD	Réalisation des objectifs		
	Objectif inf. à 20 %	Objectif entre 20 et 80 %	Objectif sup. à 80 %
Nombre de réunions	7	8	28
Actualisation du livret thérapeutique	14	5	24
Présence des prescripteurs	1	6	29
Recommandations émises	11	8	23
Recommandations évaluées	24	5	14

16

Pratiques pluridisciplinaires

■ Participation à OncoBourgogne

Tous les établissements traitant des patients cancéreux participent au réseau, sauf une clinique (Concorde)

■ Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)

60 % des nouveaux patients bénéficient du RCP (estimation)

■ 17 établissements déclarent avoir recours aux centres de référence pour la prescription des médicaments orphelins

17

Suivi des produits de santé facturables en sus des GHS

■ Tous les établissements:

- Déclarent délivrer nominativement les médicaments et les DMI facturables en sus des GHS
- Déclarent respecter les référentiels et les indications de la LPP

Les indicateurs pour les produits hors GHS du CBU de Bourgogne ne sont pas mesurables en pratique courante

18

Conclusions (1)

- Amélioration et sécurisation des circuits de prescription
 - Augmentation de la dispensation à délivrance nominative (investissements humains, logiciels multi-interfacés, acquisition d'automates)
 - Vérification:
 - des autorisations pour les activités de chimiothérapie
 - du niveau de qualité des URC
- Informatisation des circuits de prescription des médicaments et des DMI
 - Suivi des acquisitions des logiciels et de leur fonctionnement

19

Conclusions (2)

- Développement de la qualité
 - COMEDIMS sont en place et fonctionnent
 - Traçabilité des DMI reste à améliorer
 - Nécessité de mettre en place un dispositif de suivi des engagements du CBU dans l'établissement.
- Développement des pratiques pluridisciplinaires

Augmenter le taux de nouveaux patients cancéreux bénéficiant d'une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
- Suivi des produits hors GHS

Difficulté du suivi des indications des prescriptions des produits hors GHS:

 - Indicateurs du CBU non mesurables
 - Manque de référentiels nationaux opposables

20